



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 121 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE se réunira **en Mairie**

Le 22 septembre 2026 à 20h30

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 5 juin 2026
- I. DÉLIBÉRATIONS
 - Conseil Municipal – Approbation du règlement intérieur
 - Désignation de Conseillers Délégués
 - CCAS – Nomination d'un nouveau président délégué
 - Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers Délégués
 - Métropole – Demande de subvention Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) fonctionnement 2026
 - Mission Locale – Convention de partenariat
 - Projet de création d'un Relais Petite Enfance (RPE)
 - Convention d'occupation précaire du logement situé au-dessus de la garderie - Renouvellement
 - Métropole – Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- II. QUESTIONS DIVERSES
 - Audit de l'église abbatiale
 - Identité visuelle de la commune
 - Point d'étape dossiers en cours

Marie LEROUX,
Maire

